

# SAMSUNG

## Conditions de participation

### Promotion Samsung THE FRAME CASHBACK (28.05.-17.06.2018)

L'organisateur de la **promotion Samsung THE FRAME CASHBACK** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la **promotion Samsung THE FRAME CASHBACK (28.05.-17.06.2018)**, les participants qui achètent l'un des téléviseurs Samsung THE FRAME ci-dessous en 43, 55 ou 65 pouces reçoivent un cashback de jusqu'à CHF 600.– sur le téléviseur THE FRAME acheté.
2. L'offre promotionnelle est valable exclusivement pour l'achat d'un des produits Samsung suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein:

**Téléviseur The Prime de casback  
Frame**

UE43LS003	CHF 200.00
UE55LS003	CHF 400.00
UE65LS003	CHF 600.00

3. L'offre est limitée à 1 seule participation avec 1 appareil par ménage et n'est pas cumulable avec d'autres promotions.
1. Pour pouvoir bénéficier du cashback, il faut s'inscrire avant la date limite sur [cashback.samsung.ch](http://cashback.samsung.ch).
2. La **période de promotion** va du 28 mai au 17 juin 2018 inclus. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
3. Les **inscriptions sont clôturées** le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
4. Sont autorisés à participer les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
5. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le montant du cashback en question sera viré sur le compte bancaire ou postal indiqué par le participant **dans les 8 semaines qui suivent la clôture des inscriptions**. Le paiement du montant du cashback ne peut pas être cédé à quelqu'un d'autre.
6. En cas de restitution de l'appareil (annulation du contrat de vente), le client perd son droit au paiement du montant du cashback.
7. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.

8. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
9. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
10. Les personnes participant à cette promotion acceptent les présentes conditions ainsi que la politique de confidentialité locale de Samsung (disponible à l'adresse [http://www.samsung.com/ch\\_fr/info/privacy/](http://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/)).
11. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.